



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

Monsieur Sébastien Nadeau, maire
Madame Nathalie Ayotte
Monsieur François Moreau
Madame Annie Mainville
Monsieur Michel Gagnon

Monsieur Pierre-Étienne Thériault
Madame Nicole Martel
Monsieur Fernand Gendron
Madame Audrey Renaud

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

Monsieur Sébastien Nadeau, maire, vous convoque à une séance extraordinaire du conseil municipal, le 22^e jour du mois d'avril 2024, à 18 h 00 à la salle belvédère au complexe municipal (781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord) et il sera pris en considération les sujets suivants :

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Règlement 300-62-2024 modifiant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la Ville de L'Assomption - adoption du second projet de règlement

- Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
- Levée de la séance

Marc-André Desjardins
Directeur général adjoint associé et greffier-adjoint